

L'OR DE LA MEDITERRANEE

Prix Internationale 2017

6° Concours International pour les huiles d'olives extra vierges de la Méditerranée

www.olea.info - www.orodelmediterraneo.info

Le concours

Afin de promouvoir les échanges culturels et afin de favoriser les activités de promotion entre les membres du bassin Méditerranéen, a mis en place le 6° Prix Internationale **L'Or de la Méditerranée** 2017, concours pour les huiles d'olives extra vierges, réservé pour les huiles produites dans les pays le long de la Méditerranée (voir Article 3).

Le concours est organisé par l'**O.L.E.A** avec la collaboration de l'association **Viandanti dei Sapori** ainsi que la participation des organisations nationales et Internationales.

Buts et objectifs

L'Or de la Méditerranée 2017 a pour but de:

- Développer, promouvoir la culture et renforcer l'image de l'huile d'olive extra vierge de la Méditerranée;
- Faire connaître et apprécier les caractéristiques organoleptiques, les propriétés nutritionnelles et de santé et promouvoir la consommation;
- Stimuler les producteurs et les opérateurs oliviers à améliorer la qualité et promouvoir la commercialisation;
- Améliorer l'activité des producteurs d'olives et des moulins à l'huile et le rôle des dégustateurs de l'huile d'olive

Parrainages et collaborations demandés

Pour le Prix de **L'Or de la Méditerranée** a été demandé le parrainage au Mi.P.A.A.F - Ministère italien de l'agriculture et des forêts, aux Régions italiennes des Marches e Pouilles, aux associations de producteurs CNO, Unasco, Unaprol et aux organisations et associations nationales et internationales.

Résultats et Prix

La cérémonie de remise des prix du 6° Concours International de **L'Or de la Méditerranée** 2017, dans le mois de **Mai 2017** en Italie, contextuellement à la remise des prix du 8° Concours National **L'Or de l'Italie** en 2017.

Événements culturels, thématique, de promotion et gastronomie, verront la participation des producteurs et des experts.

A cette manifestation seront invités, les administrateurs, personnalités culturelles, les commerçants et le publics des consommateurs.

Pièces jointes:

- Règlement du concours;
- Demande de participation / Rapport de prélèvement;
- Informations et les délais du concours.

REGLEMENT DU CONCOURS

Art. 1 – Promoteurs

O.L.E.A. - Organisation Laboratoire Expert Dégustateurs avec la collaboration de l'association **Viandanti dei Sapori**, de promouvoir le 6° Prix international "L'Or de la Méditerranée 2017".

Art. 2 – Comité organisateur et secrétariat d'organisation

Est créé un Comité Organisateur (CO) se composant de:

- Le Président de OLEA, agissant en tant que président de la compétition;
- Le Secrétaire national de OLEA, agissant en tant que directeur de la compétition;
- Les membres du conseil de O.L.E.A. et de l'Association Viandanti dei Sapori;

Le secrétariat, coordonné par Olea, collabore de l'IIS "A. Cecchi" de Pesaro et de l'Association Viandanti dei Sapori.

Art. 3 – Les participants, les sections, les types et catégories

L'Or de la Méditerranée 2017 est réservé aux huiles d'olive extra vierge produites dans la campagne 2016/2017 par les oliveraies et les moulins situées dans les pays suivants: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Egypte, France, Grèce, Israël, Italie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Monténégro, Syrie, Slovaquie, Espagne, Tunisie et Turquie.

L'huile doit être conditionnée selon les lois des États d'origine.

Les participants sont distingués suivant les **Sections**:

1 Fermes¹

2 Moulins à huile d'olive² (individuel, associés ou coopérative):

Ne sont pas admises les entreprises exclusives de remplissage et / ou conditionnement de l'huile.

Types:

Les huiles, classique, biologiques et appellation d'origine ou (AOP / IGP, etc.), font partie des types:

a) Blend

b) Monocultivar

Catégories:

Selon l'intensité de la "fruité", établi par l'ampleur du logiciel développé par OLEA, chaque **Section** et **Type** propose trois catégories distinctes en:

- Fruité léger
- Fruité médiate
- Fruité intense

Chaque participant peut entrer en compétition avec un maximum de 4 huiles dont:

- **Un**, pour le type " Blend "

- **Trois** pour le type " Monocultivar "

En ce qui concerne les échantillons type **Blend**³, pour être admis à la compétition, ils doivent être représentatifs des lots minimales homogènes et distinctes du montant indiqué ci-dessous:

- **Fermes:** lot minimum de **300 litres;**
- **Moulins à huile:** lot minimum de **800 litres;**

Pour le type **Monocultivar**⁴, les échantillons, pour être admis au concours ces derniers, doivent être représentatifs de lots distincts et homogènes montant minimum indiqué ci-dessous:

¹ Sont considéré **Fermes** celles dont l'huile pour le concours est dérivé de oliveraies appartenant ou cultivées à un autre titre.

L'extraction a été effectuée dans un moulin à huile aziendale ou des tiers.

² Sont considéré **Moulins à huile** les installations individuelles ou coopératives qu'ils possèdent ou non des oliviers, et opérant principalement pour les tiers.

³ Sont considérés **Blend** les huiles retiré d'un unique, distincte et uniforme lot, découlant des assemblages d'huiles d'olives ou d'huiles.

⁴ Sont considérés **Monocultivar** les huiles produites à partir d'olives d'un seul variétés. L'huile doit être accompagnée par la certification appropriée attestant de la variété ou, sur la responsabilité du producteur, est déclaré comme tel.

- **Fermes:** lot minimum de **200 litres;**
- **Moulin à huile:** lot minimum de **400 litres;**

Le C.O., à sa discrétion et à la proposition du jury, peut modifier le nombre de types, catégories ou des récompenses, en fonction du nombre de participants.

Art. 4 – Prix et distinctions

Pour chaque section, type et catégorie, seront attribués jusqu'à trois prix.

Le jury récompensera premiers des types « assemblage » et « mono variété » et huiles jugés dignes, vous pouvez attribuer des mentions d'excellence, suivant le mérite ou la qualité.

Le jury peut également attribuer des **prix spéciaux**, tel que prix « Biologiques » pour chaque catégories

Les huiles non récompensées recevront **un certificat de participation**.

Le CO, sur proposition du comité de sélection, peut modifier le nombre de types, catégories ou des récompenses, en fonction du nombre de participants.

Art. 5 – Jury et procédure d'évaluation

Le jury, présidé par le Président de OLEA, est dirigé par le secrétaire national et se compose de juges choisis par OLEA parmi les dégustateurs experts des caractéristiques organoleptiques des variétés les plus importants de la Méditerranée et internationaux.

La méthodologie d'évaluation des huiles utilisant la carte et le logiciel préparé par OLEA

Il opère sur des échantillons anonymes par les codes attribués du superviseur du concours.

Il est verbalisé chaque phase opérationnelle.

Il fonctionne sur des échantillons anonymes faits par les codes attribués par le superviseur du concours.

Le jury opère derrière des portes closes et sa décision est définitive et sans appel.

Afin de préserver l'image des concourants les notes attribuées à l'huile ne seront pas divulguées.

Art. 6 – Garant

Le C.O. nomme un superviseur garant des opérations choisi parmi les officiels.

Le Garant fait des échantillons anonymes, affecte la présentation des codes, assure l'exactitude de l'avancement des travaux et, finalise les sélections, fait connaître les appariements entre les échantillons, les codes et les entreprises seront gardés secret pour lui.

Art. 7 – Demandes de participation et livraison des huiles. Procédures et délais.

Par **Lundi 6 Mars 2017** les participants doivent envoyer a:

O.L.E.A. - C / o I.I.S. "A. Cecchi" - via Caprile, 1 - 61121 Pesaro (IT), anticipant par e.mail à segreteria@olea.info:

- a) **demande de participation** en original (All 1).
- b) **rapport de prélèvement** (All 1).
- c) **une copie du virement bancaire** pour le paiement des participations;
- d) **3** (Trois) bouteilles d'huile, chacun d'au moins 500 ml, étiquetés et emballés selon les règles de chaque Etat.

Les échantillons doivent être prélevés dans le même fabricant qui certifie comme indiqué.

Le C.O. assure le stockage des échantillons reçus, mais il est pas responsable pour ceux qui sont arrivés endommagés.

Art. 8 – Frais de participation, Demande et Rapport de prélèvement

Les entreprises qui souhaitent participer au **Prix L'Or de la Méditerranée 2016**, sont tenus de payer les frais de participation égal de **80,00 €**, pour le premier échantillon d'huile u concourant et de **60,00 €** par échantillon supplémentaire, sous réserve d'exclusion, entre le 6 Mars 2017, selon les modalités suivantes:

Virement bancaire à c / IBAN: **ITU08 C 06055 13310 00000019062 BIC: BAMAIT3AXXX c / o Banca Marche Pesaro - IT**, payable à OLEA.

En cas de documentation incomplète ou inexacte, le Secrétariat fera la demande dès que possible, ce qui permet la régularisation.

Règlement et Rapport de prélèvement peuvent être téléchargés depuis les sites www.olea.info et www.ordelmediterraneo.info ou peuvent être demandés au secretariat: segreteria@olea.info

Art. 9 – Récompenses et classements

Les classements seront annoncés et présentés au 4 Avril 2017 et présentés officiellement lors de la cérémonie de remise des prix prévue pour le **Mai 2017** en Italie, dans un lieu à déterminer, à l'occasion du Prix national de 8em édition "L'Or d'Italie®" 2017.

Plus d'informations seront communiquées aux producteurs.

Art. 10 – Modifications

Le C.O., aux fins du concours, se réserve le droit d'apporter des changements constructifs aux règlement.

INFO E DATE LIMITE

REGLEMENT ET DEMANDE DE PARTICIPATION (All. 1)

Peut être téléchargé à partir du site web www.olea.info ou www.ordelmediterraneo.info ou demander par email l: segreteria@olea.info

ADRESSE DES HUILES ET DES DEMANDES DE PARTICIPATION ORIGINALS:

AVANT LUNDI 6 Mars 2017 à:

O.L.E.A. - c/o I. I. S. "A. Cecchi" - via Caprile,1 - 61121- Pesaro - IT (horaires 10.00 - 12.00, du Lundi au Vendredi)

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET RÉCOMPENSES

dans le mois de **Mai 2017**, en **Italie** - lieu à déterminer

à l'occasion du **Prix national de 8em édition "L'Or d'Italie®" 2017**.

Manifestations culturelles, réunions thématiques, promotionnelles et gastronomiques, verront la participation des producteurs et d'experts.

CONTACTS:

SECRÉTARIAT DU CONCOURS

segreteria@olea.info / fax. +39 071 – 7959015

Directeur du concours:

Giorgio Sorcinelli +39 338-8328092

Secrétariat O.L.E.A.:

Mara Beciani +39 338-7798125

Roberto Cerreti +39 340-7186280

www.olea.info - www.ordelmediterraneo.info

L'OR DE LA MEDITERRANEE

Prix Internationale 2017

6° Concours International pour les huiles d'olives extra vierges de la Méditerranée
www.olea.info - www.oroedelmediterraneo.info

DEMANDE DE PARTICIPATION / RAPPORT DE PRELEVEMENT

Devant parvenir au plus tard le **Lundi 6 Mars 2017**, a O.L.E.A. - c/o I.I.S. "A. Cecchi" Via Caprile, 1 - 61121 PESARO - IT
La Demande/Rapport pourront être également envoyés par Fax. al n. +39 071-7959015 o e.mail segreteria@olea.info

Cachet de l'entreprise (Officiel)

Le Soussigné..... responsable

l'entreprise Oléicole / oléiculteur

Rue..... Commune.....

Province..... Code Postal.....

TVA Applicable Code Fiscal

Adresse siège social: Rue..... Commune..... Province... Stato.....

tel..... fax..... Mobile e/mail

DECLARE être :

Ferme (Titulaire des oliviers, avec ou sans moulin à huile entreprise), dans la/les Commune(s)
Province..... Pays....., Nombre de plants..... variétés.....

Moulins à huile (unique, associatifs ou coopératifs), et d'avoir travaillé les olives des tierses des variétés.....

AUTO-CERTIFIE la conformité des huiles aux normes U.E. e C.O.I., et que les échantillons dans la compétition, sont représentatifs des **lots minimaux** suivantes (voir art. 3)

a) **Ferme** **Blend au moins 300 Litres.** **Monocultivar au moins 200 litres.**

b) **Moulins à huile** **Blend au moins 800 litres.** **Monocultivar au moins 400 litres.**

ACCEPTE le Règlement DEMANDE l'admission au prix "L'Or de la Méditerranée" 2017 avec les huiles suivantes:

Huile n° 1 - Type "Blend" Bio nom de l'huile
n° 3 bouteille au moins 500 ml du lot N°de Litre principale Variété:

Huile n° 2 - Type "Monocultivar" Bio nom de l'huile
n° 3 bouteille au moins 500 ml du lot N°de Litre Variété:

Huile n° 3 - Type "Monocultivar" Bio nom de l'huile
n° 3 bouteille au moins 500 ml du lot N°de Litre Variété:

Huile n° 4 - Type "Monocultivar" Bio nom de l'huile
n° 3 bouteille au moins 500 ml du lot N°de Litre Variété:

Le soussigné DECLARE en outre

Avoir payé pour le concours L'Or de la Méditerranée 2017, 80,00 € pour la première huile, plus 60,00 € par les huiles supplémentaires, pour N.
d'échantillons en compétition, pour un total de €

Virement bancaire sur le compte c/c IBAN: **IT08 C 06055 13310 00000019062** BIC: **BAMAIT3AXXX** c/o Banca Marche Pesaro - IT, a O.L.E.A.

Autre mode de paiement

Joint une copie du paiement par virement bancaire, avec ce formulaire de demande

Lieu et date:

Signature du demandeur

Remplir lisiblement toutes les données requises

Infos et contacts: O.L.E.A. - Secrétariat national - email: segreteria@olea.info - +39 338-8328092 - +39 338-7798125 - Fax +39 071 7959015.
Livraison échantillons: entre le **6 Mars 2017** pour O.L.E.A. - c/o I. I. S. "A. Cecchi", via Caprile, 1 - 61121- Pesaro - IT (hr 10.00 - 12.00, du Lundi au Vendredi)